

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rythmes scolaires : Mérignac consulte les familles

Alain Anziani, Maire de Mérignac, souhaite consulter les familles sur l'organisation des rythmes scolaires. Elles pourront se prononcer du 8 au 22 mars en faveur du maintien de la semaine de 4,5 jours ou d'un retour à la semaine de 4 jours. En consacrant 500 000 euros aux Temps d'Activités Périscolaires, Mérignac propose des activités gratuites de qualité à tous les élèves.

En 2013, la loi de refondation de l'école a modifié l'organisation de la semaine scolaire sur 4,5 jours dans l'objectif d'alléger le temps scolaire quotidien des enfants et de mieux le répartir sur la semaine avec une demi-journée de classe le mercredi matin. Cette loi a instauré des temps d'activités périscolaires (TAP) à la charge des communes et Mérignac avait alors fait le choix de la gratuité et de la qualité de ces TAP. La Ville y consacre un budget conséquent de 500.000 euros par an afin que chaque enfant, quels que soient les moyens et les contraintes professionnelles de ses parents, puisse bénéficier d'activités ludiques, sportives, scientifiques ou culturelles à côté de ses temps d'apprentissage avec les enseignants.

À partir de 2017, les communes ont pu demander des dérogations pour revenir à la semaine de 4 jours. 63,6% des parents d'élèves mérignacais s'étaient alors prononcés pour le maintien de la semaine de 4,5 jours avec quelques aménagements en maternelle.

Avant de lancer la concertation Alain Anziani, Maire de Mérignac, a rencontré des parents d'élèves et des enseignants. Du 8 au 22 mars, les parents pourront se prononcer sur le maintien de la semaine à 4,5 jours (avec des TAP gratuits) ou le retour à la semaine de 4 jours (avec un accueil de loisirs à la charge des parents le mercredi) pour une mise en œuvre dès la rentrée de septembre 2021.

Après le vote des parents d'élèves, la Ville consultera l'ensemble des conseils d'écoles afin de permettre à tous les membres de la communauté éducative de s'exprimer sur l'organisation du temps scolaire.

L'éducation à Mérignac

- Un budget de 20 millions d'euros pour le fonctionnement de l'éducation
- 30 écoles, 209 classes (2100 élèves et 75 classes en maternelles et 3500 élèves et 130 classes en élémentaires + 4 classe Ulis).
- 3 ouvertures de classes à la rentrée 2020, 26 ouvertures de classes prévues d'ici 2024.

Contact presse :

Virginie Bougant

Chargée de communication et des relations presse, 06 27 52 48 69 / v.bougant@merignac.com